

Paquet Mobilité 1

Guide pour les centres agréés VDO



Paquet Mobilité 1

Aidez vos clients issus du secteur des transports
à passer au tachygraphe intelligent

Cher centre agréé,

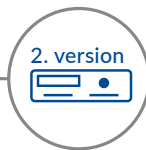
À partir du 21 août 2023, les tachygraphes intelligents de deuxième génération seront obligatoires pour tous les véhicules nouvellement immatriculés dans l'UE, en Suisse, en Norvège, en Grande-Bretagne et en Islande.

VDO a développé le DTCO® 4.1 spécialement à cette fin. Le nouveau tachygraphe est conforme aux directives du règlement (UE) 2016/799 telles que définies dans le règlement d'exécution (UE) 2021/1228. Le nouveau tachygraphe comprend également des évolutions concernant l'étalonnage, y compris le certificat et le badge.

Préparez-vous dès maintenant au retrofit obligatoire des tachygraphes analogiques et numériques (annexe 1B) ainsi que des tachygraphes intelligents de 1^{ère} génération, qui devra être effectué dans les véhicules opérant à l'international entre fin 2024 et mi-2025.

Aperçu du calendrier

Août
2023



Tachygraphes intelligents de deuxième génération

- Obligatoires pour tous les nouveaux véhicules immatriculés
- Enregistrement automatique des passages aux frontières
- Cartes conducteur à grande capacité de stockage (cf. exigences du Paquet Mobilité)

Août
2024



Équipements de lecture

Dès 2024, les forces de l'ordre devront être équipées de tablettes et de « radars » DSRC de bord de route, afin de se connecter à distance aux tachygraphes et d'identifier d'éventuelles anomalies, manipulations, déconnexions, incohérences d'informations stockées, voire de dépassements de temps de conduite.

Décembre
2024



Présentation des preuves

À partir du 31 décembre 2024, les conducteurs seront tenus de conserver les données du tachygraphe de la journée en cours et des 56 jours précédents, ainsi que de les présenter pour le contrôle.

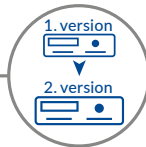
D'ici fin de
2024



Tachygraphes intelligents de deuxième génération

Obligatoires pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes équipés d'un tachygraphe analogique ou d'un « ancien » tachygraphe numérique et effectuant du transport transfrontalier.

Août
2025



Tachygraphes intelligents de deuxième génération

Obligatoires pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes équipés de tachygraphes intelligents de première génération et effectuant du transport transfrontalier.

Juillet
2026



Tachygraphes intelligents de deuxième génération

Obligatoire pour les véhicules de plus de 2,5 tonnes effectuant du transport transfrontalier.

Modification de l'inspection périodique avec le DTCO 4.1

En raison de l'ajout de nouvelles fonctionnalités au DTCO 4.1, les changements suivants seront apportés à l'inspection périodique :

Tests fonctionnels :

Test GNSS OSNMA (essais visant à prouver la bonne mise en œuvre du service OSNMA dans le récepteur GNSS)

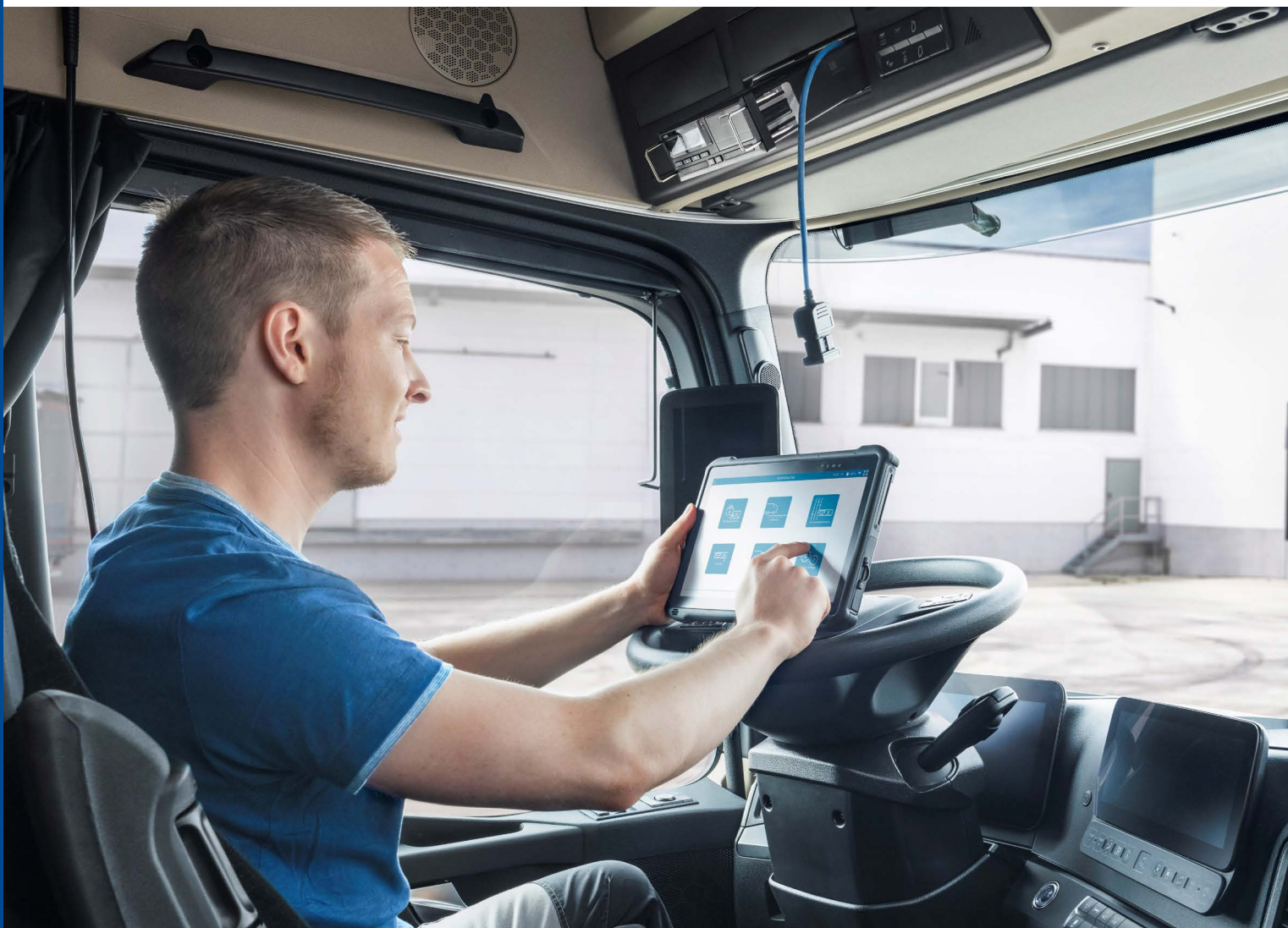
- Essai fonctionnement horloge (désormais obligatoire pour les équipements de l'annexe 1C)
- Type de charge : le type de charge par défaut (transport de personnes ou transport de marchandises) doit être programmé dans les paramètres légaux et indiqué sur la plaquette d'installation.
- Test d'indication de la charge standard (paramètres légaux).
- Recommandation pour le test du capteur d'accélération intégré
- Recommandation pour le test de la fonction Bluetooth
- Les appareils conformes à l'annexe 1C V2 doivent pouvoir être mis à jour et, étant donné que leur contrôle est réalisé au cours de l'inspection périodique, toute mise à jour nécessaire doit être faite. (Comme par exemple les mises à jour des cartes géographiques dans le DTCO.) Il peut donc être nécessaire dans le cadre de l'inspection périodique d'utiliser un logiciel recommandé afin d'effectuer des mises à jour.



Grande capacité d'atelier

La mise en place progressive du **Paquet Mobilité 1** et l'arrivée du **DTCO 4.1** entraînent une charge de travail accrue pour les centres agréés VDO à travers l'Europe.

Soyez prêts pour les prochaines échéances et assurez-vous d'avoir les bonnes ressources en termes de disponibilité et de matériel pour suivre la cadence. VDO est présent pour vous accompagner dans votre activité.



L'exigence de l'excellence au service des centres agréés

- En tant que centre agréé VDO, vous représentez une référence pour vos clients en termes de service et de professionnalisme
- Vous assurez un service à 360°, du conseil à l'inspection périodique des tachygraphes.
- Vous vous inscrivez dans une démarche d'activité récurrente et à long terme : les tachygraphes doivent être contrôlés tous les 2 ans.
- VDO vous fournit assistance et support avec ses contenus informatifs
- Vous bénéficiez d'un suivi attiré par le biais de nos délégués régionaux
- Vous bénéficiez d'une présence sur Internet grâce au Partner Finder, notre plateforme européenne de recherche de centres agréés.



Nos services pour les centres agréés

VDO accompagne ses centres agréés, avec un mot d'ordre : l'exigence de l'excellence. Afin de simplifier votre quotidien et vous soutenir dans vos activités, VDO vous propose un ensemble complet de services pour l'installation et l'inspection des tachygraphes intelligents, comme l'exige le règlement du Paquet Mobilité 1.

- Service de formation (certifié Qualiopi)
- Contrat de maintenance pour vos équipements VDO
- Assistance et support via notre service client
- Un contact commercial dédié
- Mises à jour logicielles
- Documentation en ligne
- Extranet sécurisé pour l'accès à la documentation sensible



Nous soutenons votre communication

Dans le cadre de votre activité, vous êtes le partenaire privilégié de vos clients. Ils savent que c'est auprès de vous qu'ils prennent rendez-vous pour leurs inspections périodiques ou toute autre prestation technique ou mécanique. En parallèle, VDO se charge d'informer vos clients sur la nouvelle réglementation liée au Paquet Mobilité 1, l'actualité du monde du transport ou des évolutions sur nos produits et services. Dans tous les cas, vous pouvez compter sur VDO pour vous fournir le matériel de communication dont vous avez besoin : brochures, posters, cartes de visite, panneaux signalétiques, voiles, ...

Le **DTCO 4.1** offre de nombreux avantages à vos clients. Avec les produits et services VDO, vos clients peuvent se préparer sereinement à l'avenir :

Avec l'**application VDO Fleet**, le DTCO 4.1 et la gestion des données issues du tachygraphe basée sur le cloud sont entièrement sous contrôle. Ils profitent de fonctionnalités telles que le téléchargement direct des données du DTCO 4.1 via Bluetooth et leur archivage dans VDO Fleet Tachograph Management, l'affichage des infractions conformément au Paquet Mobilité 1, la compatibilité avec la nouvelle clé de téléchargement « DLK Smart » et, avec « Maps », le service VDO Fleet en temps réel, du suivi de la position des véhicules de la flotte en instantané.

VDO Link fournit des données en temps réel sur le parc automobile ainsi que des téléchargements automatisés de données sur les tachygraphes et les conducteurs. L'activation est basée sur le principe « plug & play ». Pas de rendez-vous à l'atelier, ni de frais d'installation : il suffit de brancher le matériel et c'est parti !



Leaflet



Business card flyer



DTCO card

Vdo soutient votre activité

- Identification de votre atelier en tant que centre agréé
- Formation de base sur le paquet mobilité 1 (installation et mise à niveau du DTCO 4.1, de l'antenne DSRC et du KITAS)
- Inscription sur le site web de VDO dans le Partner Finder en tant que centre agréé VDO pour les tachygraphes intelligents
- Mise à disposition de supports marketing pour informer vos clients.

VDO, l'exigence de l'excellence au service des centres agréés.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien ou scannez le QR code.
<http://www.workshop.vdo.com/mobility-package-partner/fr>



Cordialement,

